

04

Accompagnement hors les murs

Fiche technique**Secteurs**

Tous secteurs

Public

Professionnels du secteur sanitaire amenés à intervenir hors les murs

Durée

14 heures

Organisme de formation

➤ AVIANCE CONSEILS

Lieux & dates**➤ Groupe 1**

inscriptions sur <https://elearning-opco-sante.fr>

Interlocuteur Opco Santé**OPCO Santé**

plateforme.lms@opco-sante.fr

Interlocuteur OF**Amandine FORESTIER**

amandine.forestier@aviance.fr

Intervenant**➤ Olivier COLOMB**

Gérant du cabinet AVIANCE CONSEILS, Expert dans la transformation des établissements sanitaires, sociaux et médico-sociaux.

Contexte

L'accompagnement au sein des établissements sanitaires, sociaux et médico-sociaux vit de profonds bouleversements entraînant de grands changements tant pour les usagers, les familles et les institutions. Le contexte d'intervention évolue vers un accompagnement à domicile ou ambulatoire en complément d'une prise en charge institutionnelle.

Pour vous inscrire à la thématique décrite dans la présente fiche, veuillez-vous inscrire directement sur la plate-forme de formation à distance :

<https://elearning-opco-sante.fr/>

NB : La création du compte doit être réalisée par le salarié uniquement via une adresse mail professionnelle et non générique.

Objectifs**Cette formation a pour objectif de vous permettre de :**

- Appréhender le contexte, le cadre légal et les modalités impulsées par la désinstitutionnalisation et la modernisation du secteur,
- Identifier les différents dispositifs « hors les murs » mis en place,
- Maîtriser les éléments fondamentaux nécessaires pour mener à bien un projet « hors les murs »,
- Intégrer les cadres d'intervention et l'évolution des pratiques professionnelles face aux changements mis en œuvre.

Prérequis

Avoir un ordinateur avec webcam, micro et haut-parleur, une connexion Internet, et utiliser le navigateur firefox ou google chrome.

Contenu**La formation se déroule sur 14 heures réparties en :**

- 1 Webinaire de présentation (1 heure)
- 4 Classes virtuelles (2h30 par classe virtuelle)
- 2 heures d'exercices pratiques en autonomie
- 1 Webinaire de clôture (1 heure de suivi)